

FORMULAIRE

COVID-19 : Signaler l'impossibilité de vous rendre dans vos locaux de travail à partir du 11 mai 2020

Vous avez été invité par votre responsable à réintégrer prochainement les locaux de l'Université de Lille afin d'assurer vos missions en présentiel. Si une raison vous en empêche, merci de remplir ce formulaire afin de vous signaler à l'administration.

NOM : PRENOM :

AFFECTATION :

SERVICE :

LIEU DE TRAVAIL (Campus) :

NOM DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT/DOYEN OU DIRECTEUR D'UNITE :

FONCTION :

MOTIF (Plusieurs motifs possibles, pour chaque motif, un justificatif doit être fourni) :

Personnel présentant une vulnérabilité ou comorbidité potentielles face au Covid-19 et de ce fait invité(e) à prolonger son confinement.

Vous disposez de 8 jours à compter de la présente déclaration pour adresser à la DGDRH (drh-coronavirus@univ-lille.fr) un certificat médical générique (ne précisant pas le motif médical) établi par votre médecin traitant ou spécialiste, d'une durée maximale d'un mois renouvelable. En cas de questionnement sur votre situation de santé, vous pouvez contacter le service santé au travail (**Adresse à préciser**)

Parent d'enfant(s) de 16 ans et moins, dont les établissements scolaires ou crèches demeurent fermés, dont le conjoint ne peut assurer la garde et en absence de solution alternative.

Vous disposez de 8 jours à compter de la présente déclaration pour adresser à la DGDRH (drh-coronavirus@univ-lille.fr) un justificatif de toute nature : document d'information de l'établissement d'accueil indiquant les dates de fermeture prolongée (ou date de réouverture prévue). Il peut s'agir d'un mail ou courrier d'information ou de la photo d'une note affichée à l'entrée de l'établissement (avec identification claire de l'établissement)

Parent d'enfant(s) de 16 ans et moins, qui, malgré la possibilité d'accueil de l'enfant, ne souhaite pas faire réintégrer mon ou mes enfant(s)

Si vous n'êtes pas en possibilité de télétravailler, vous devrez couvrir cette période d'absence en décomptant des congés, RTT, Heures de récupération... à saisir dans le logiciel KELIO.

Membre du foyer atteint de coronavirus ou **parent d'enfant de moins de 16 ans présentant une vulnérabilité ou comorbidité** face au COVID-19 ne pouvant de ce fait être accueilli

Vous disposez de 8 jours à compter de la présente déclaration pour adresser un certificat médical daté justifiant de la situation à la DGDRH (drh-coronavirus@univ-lille.fr).

Autre motif (préciser) :

Champ de saisie de texte

Vous disposez de 8 jours à compter de la présente déclaration pour adresser à la DGDRH (drh-coronavirus@univ-lille.fr) tout justificatif permettant l'appréciation de votre situation.

Pouvez-vous télétravailler ?

OUI OUI, partiellement

NON, le travail à distance est incompatible avec ma situation

NON, du fait de la nature de mes missions qui ne peuvent être effectuées qu'en présentiel

Si « OUI, partiellement », merci de préciser dans quelles mesures (horaires ou dates de disponibilité, missions réalisables à distance...)

Champ de saisie de texte

Si « OUI » ou « OUI, partiellement », merci de préciser vos éventuels besoins matériels pour le travail à distance (ordinateur, logiciels...)

Champ de saisie de texte

En validant ce formulaire, je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations saisies et m'engage à signaler à l'administration de tout changement de situation.

Tout personnel effectuant une déclaration volontairement inexacte de nature à bénéficier indument du dispositif d'autorisation spéciale d'absence sera considéré comme n'ayant pas rempli son obligation de service.

Ce traitement fait l'objet d'une déclaration au registre du DPO de l'Université.
Toutes les informations relatives sont disponibles sur <https://www.univ-lille.fr/dp/personnels/>

Fenêtre (et mail) de confirmation :

Votre déclaration a bien été adressée à l'administration. N'oubliez pas :

* D'adresser, dans un délai de 8 jours, le justificatif requis pour votre situation à drh-coronavirus@univ-lille.fr

* De prévenir le responsable de votre service, composante ou unité de recherche de cette impossibilité de vous rendre dans les locaux à la date requise

Bien cordialement

L'équipe de la DGDRH